



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné assistant-greffier que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procédera à l'étude d'une demande d'autorisation d'usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande présentée par monsieur Raymond A Cyr a pour but d'exercer, au 140, rue Émile, deux activités commerciales (hypnothérapeute et chiropraticien) à l'intérieur de la résidence.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 3 décembre 2018.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 14^e jour du mois de novembre 2018.

Marc-Olivier Breault
Assistant-greffier